

– COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

## Dispositif « Renaître » : la conférence des évêques de France n'a pas conscience de l'urgence de la situation

Paris, le 11 juin 2026

Le 27 mars 2026, les évêques de France ont voté à la quasi-unanimité la mise en place du dispositif « Renaître » pour succéder à l'INIRR au 1er septembre 2026. L'association Fraternité Victimes, ainsi que de nombreuses personnes victimes, professionnels, associations, membres de la Ciase, membres de l'INIRR, s'étaient alors mobilisés pour alerter sur les risques de ce dispositif<sup>1</sup>.

Fraternité Victimes a dans un deuxième temps souhaité mesurer concrètement l'appropriation de ce dispositif par les diocèses, puisqu'ils en seront des acteurs importants. Le 13 mai, nous avons adressé à l'ensemble des diocèses de France une dizaine de questions sur des éléments factuels : existence d'un responsable local, composition du dispositif au niveau local, formations des personnes déjà réalisées ou futures.

En premier lieu, 86 diocèses ne nous ont pas répondu : plus qu'un manque de transparence (inquiétant quant à la capacité des diocèses à se laisser regarder par un tiers extérieur), **nous y voyons une impossibilité à nous répondre, tant les équipes diocésaines semblent en difficulté, sans instruction claire, sans responsable national désigné.**

Parmi les réponses reçues, la disparité est frappante. Visiblement, aucun diocèse n'a compris la même chose que son voisin sur la mise en place de ce dispositif :

- 3 diocèses ont nommé ou recherchent activement une personne responsable, et constituent une équipe voire même un programme de formation
- Quelques diocèses nous annoncent des réunions au niveau provincial, réunions qui pourraient donc concerner une vingtaine de diocèses.
- D'autres encore attendent les directives d'une instance nationale, instance qui n'existe pas encore.

Le dispositif « Renaître » est supposé dépendre d'une instance nationale indépendante dont nous ne connaissons ni la présidence, ni les missions, ni les barèmes financiers. **La conférence des évêques de France doit donc prendre conscience de l'urgence de la situation et prendre des mesures afin de garantir une continuité dans l'accompagnement et la réparation des personnes victimes.**

« Le flou actuel, visible à travers notre simple état des lieux, nous laisse redouter de nouvelles violences pour toutes les personnes qui feront appel au dispositif. », s'inquiète Mélanie Debrabant, présidente de Fraternité Victimes.

Ces derniers jours, le pape Léon XIV le rappelait, à Madrid : « *Ceux qui ont été blessés précisément par ceux qui devaient prendre soin d'eux [...] doivent pouvoir trouver une écoute sincère, un accueil, une protection et de véritables chemins de guérison.* » La communauté ecclésiale, disait-il, est appelée à répondre « *par l'écoute, la vérité, la justice, la réparation et un engagement toujours plus déterminé* ». À quelques semaines de la visite apostolique du Pape en France, nous attendons que les évêques français soient à la hauteur de cet appel pontifical.

Fraternité Victimes – Contact presse : [contact@fraternite-victimes.fr](mailto:contact@fraternite-victimes.fr)

---

<sup>1</sup> Relire notre tribune "Abus sexuels dans l'Église : « Les évêques devront répondre de l'enterrement de l'Inirr »" du 2 avril 2026 : <https://www.fraternite-victimes.fr/2026/04/tribune-dans-la-croix-abus-sexuels-dans-leglise-les-eveques-devront-repondre-de-lenterrement-de-linirr/>